

PESSAC^{EN} DIRECT

www.pessac.fr / N°140 - Novembre 2019



Tous mobilisés contre
les discriminations dans le sport



L'édito du Maire



+ 93%, c'est l'augmentation de la déforestation en Amazonie sur les neufs premiers mois de l'année par rapport aux données relevées en 2018 sur la même période*. Après les terribles incendies qui ont ravagé le poumon vert de la planète, l'incapacité des dirigeants à trouver des solutions pour sauver l'une des barrières naturelles essentielle à la lutte contre le dérèglement climatique est inquiétante. La prise de conscience collective est pourtant bien là, les citoyens du monde entier se mobilisent avec l'organisation de marches pour le climat. Les actions engagées en faveur du retour des arbres dans les espaces publics afin, notamment, de lutter contre les îlots de chaleur montre qu'un changement sociétal est bel et bien en cours.

« Nous pouvons être acteurs de la préservation de notre environnement »

À Pessac, la végétalisation de l'espace public est une préoccupation ancienne et quotidienne. Le 16 novembre prochain aura lieu la traditionnelle « Fête de l'arbre ». Cette année, elle se déroulera dans la Forêt du Bourgaillh. Ouvert à tous les Pessacais, cet événement est l'occasion de sensibiliser chacun à la nécessité de préserver notre environnement et la biodiversité en montrant que nous pouvons agir localement. Durant cette matinée, nous procéderons, au côté des habitants, à la plantation d'arbres fruitiers sur lesquels les Pessacais pourront venir se servir, une fois la saison de la récolte arrivée. En agissant en faveur d'une ville plus verte, c'est aussi à l'avenir de nos enfants que nous pensons afin de leur garantir un cadre de vie de qualité. C'est pourquoi, les parents ayant accueilli un enfant durant l'année se verront remettre un arbre fruitier de leur choix. Cette action nous rappelle à tous que nous pouvons être acteurs de la préservation de notre environnement par des initiatives privées en plantant des arbres et fleurissant nos jardins.

Le Maire de Pessac

*Chiffres INPE (Institut National de Recherche Spatiale)

NB : En période pré-électorale, les noms des élus ne sont pas communiqués dans le journal municipal.

Directeur de la publication : Franck Raynal // **Rédacteurs en chef :** Véronique Bolot / Roxane Bogdan / Hôtel de Ville Place de la V^e République – BP 40096 – 33604 Pessac – Tél. 05 57 93 63 60 // **Rédaction :** Roxane Bogdan / Claire Bouc / Yann Buanec / Elisabeth Guignaud-Le Berre / Fabien Leroy // **Maquette :** @scoopcommunication // **Mise en page :** Direction de la communication // **Photos :** Ville de Pessac / Frédéric Delouvé / Stéphane Monserant / Dominique Lelann / TylerRease / DR / iStock / Phovoir / Fotolia / Freepik // **Licence Ville de Pessac :** 1-1107543, 1-1107544, 1-1107545, 2-1107542, 3-1107541 // **Dépôt légal :** novembre 2019 // **Impression :** Groupe Imprim

La Mairie de Pessac agit pour la gestion durable des forêts : ce papier est fabriqué à partir de fibres de bois certifiées en provenance de forêts gérées selon les principes de développement durable. Dépôt légal à parution avril 2019.

Prochaine parution : 28 novembre 2019.



- 02** RETOUR EN IMAGES
- 04** CULTURE
> Le festival international du Film d'Histoire
- 05** JEUNESSE
> Pessac animation
- 06** BLOC-NOTES
- 07** SANTÉ
> Sang pour sang campus
- EMPLOI**
> Coup de boost vers l'emploi
- 08** DOSSIER
> Sport et lutte contre les discriminations
- 10** DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE
> Le CESEL accueille de nouveaux membres
- 11** DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE
> Budget participatif : des projets pour la préservation des écosystèmes et la biodiversité
- 12** DÉVELOPPEMENT DURABLE
> Pessac Durable
- 13** ENVIRONNEMENT
> Fête de l'arbre
- 14** CÔTÉ QUARTIERS
- 16** AGENDA
- 20** HOMMAGE
> Jean-Bernard Delmas
- 21** PROXIMITÉ
> Les conseils citoyens
- 22** EXPRESSION POLITIQUE
- 23** COMMERCE & ARTISANAT

Les coordonnées de la Mairie

Mairie de Pessac : Place de la V^e République – BP 40096 – 33604 Pessac cedex

Tél. standard : 05 57 93 63 63 – Fax : 05 57 93 63 35

E-mail : courrier@mairie-pessac.fr – Site internet : www.pessac.fr

Les services de l'Hôtel de Ville sont ouverts le lundi de 13h30 à 19h et du mardi au vendredi de 8h30 à 17h. Le samedi, une permanence cartes d'identité, passeports et accueil est assurée de 9h à 12h (dépôt des dossiers de 9h à 11h, uniquement sur rendez-vous pris au préalable par téléphone au 05 57 93 63 90 ou sur www.pessac.fr ; pour les retraits des cartes d'identité et passeports de 11h à 12h).

Mairie annexe de Toctoucau : 3, place Saint-Vincent-de-Paul Service Mairie – État Civil et Service Poste – Tél. 05 56 68 02 46 Ouvert du lundi au vendredi, de 14h à 17h.

Mairies de proximité : voir coordonnées pages 14 et 15.





Pessac Animation : un programme éclectique pour séduire le plus grand nombre

Structure d'action de proximité, Pessac Animation propose toute l'année des activités aux jeunes Pessacais de 11 à 17 ans. Son objectif : les divertir, les valoriser et les autonomiser.

« La mission première de Pessac Animation est de proposer aux jeunes Pessacais des activités de qualité les plus diversifiées possibles : animations, ateliers réguliers, soirées, sorties, temps forts, etc. » explique l'adjoint au Maire délégué à l'éducation et à la jeunesse. Pour cela, **Pessac Animation est à l'écoute de leurs envies et de leurs besoins et propose un programme différent chaque mois.** 300 jeunes sont inscrits aux activités et aux ateliers récurrents proposés dans les différentes structures de la Ville (maisons de quartiers, équipements sportifs et culturels, etc.) : **journalisme, théâtre d'improvisation et glisse (tournée des skate park de la région).** Plus ponctuellement, les jeunes peuvent s'essayer à la création de jeux de société, aux jeux de rôle, participer à une soirée loup garou, à des stages d'éloquence, de dessin, de wakeboard, etc. L'équipe s'adapte aux plannings des jeunes, souvent chargés hors vacances scolaires. « On privilégie les vendredis soir et les samedis. Pendant les vacances, on organise des animations tous les jours » explique Alexia Boulben, responsable de la structure. Un système de ramassage par minibus permet d'aller chercher les enfants et de les ramener dans leur quartier d'habitation. Composée de cinq animateurs et d'une responsable, l'équipe de Pessac Animation intervient aussi dans les collèges et lycées (via les foyers sociaux-éducatifs) et participe aux événements organisés par la Ville.

Des projets sur-mesure

« Parfois, des jeunes viennent nous voir avec un projet. On met alors tout en œuvre pour les aider à le concrétiser, afin qu'ils en deviennent les acteurs » explique Alexia Boulben. Ce fut notamment le cas avec **l'animation Escape Game qui connaît un succès grandissant.** « Pour les deux premiers, nous nous sommes fait aider par un professionnel, ce qui a permis aux jeunes de bien comprendre les mécanismes. Pour le 3^e, ce sont les jeunes qui ont assuré tout le travail, de l'écriture de l'histoire à la création des énigmes, en passant par la gestion du temps et de la musique, en passant par l'élaboration des décors et l'accueil du public » précisent Maëlle et Raphaël, animateurs. Très attendu, **le 4^e opus tiendra sa première le 31 octobre.** Halloween oblige, il aura pour thème l'horreur... Les trois jours dédiés à la réalité virtuelle et la tenue d'un espace multimédia dédié à la réalité augmentée et au retrogaming lors des Vibrations Urbaines sont d'autres actions phares menées par Pessac Animation. **Le 30 novembre, la structure participera au temps fort « Sport et lutte contre les discriminations »** organisé à Bellegrave par le réseau « Pessac s'engage ». L'occasion pour les jeunes participant à l'atelier journalisme d'y distribuer le troisième numéro de leur semestriel « Des infos plein la tête » et à ceux de l'atelier vidéo de présenter le court métrage réalisé sur ce thème. ■

► Renseignements et inscriptions

Pessac Animation – 05 57 93 66 93 – 06 73 53 68 73 – pessac.animation@mairie-pessac.fr
Instagram @pessacanimation



Sport et lutte contre les discriminations

Engagée dans une démarche « égalité et lutte contre les discriminations », la Ville, avec le réseau « Pessac s'engage », met chaque année à l'honneur une thématique à l'occasion d'un temps fort. **Rendez-vous le 30 novembre** pour débattre de la lutte contre les discriminations dans le sport.

« En tant qu'institution, une mairie doit être garante du principe d'égalité. Mais ceci ne se décrète pas, car c'est un combat, une lutte de chaque instant. C'est pourquoi nous avons souhaité engager une réflexion sur la question des inégalités de traitement » explique l'adjoint au Maire délégué au développement social et urbain. La démarche a été initiée avec une trentaine de partenaires (CCAS, MDSI, Bordeaux Métropole, Éducation Nationale, Préfecture, centres sociaux, associations, etc.) à qui la Ville a proposé de suivre une formation de trois jours à la lutte contre les discriminations. Afin d'aller plus loin et de porter la démarche sur l'ensemble du territoire pessacais, les partenaires se sont rassemblés dans un réseau, « Pessac s'engage », et ont adopté un plan de prévention et de lutte contre les discriminations (prioritairement celles liées à l'origine, au sexe et à la religion).

Le réseau anime une réflexion autour d'une thématique avec un temps fort consistant en une table-ronde suivie d'ateliers et de démonstrations. Parmi les thématiques abordées : les discriminations au sein de l'éducation ou encore dans le secteur de l'emploi. « Ces temps forts nous permettent de prendre des mesures très concrètes » précise l'élue. La Ville ayant un devoir d'exemplarité a formé plus de 250 agents et sensibilisé ses élus à ces sujets. **Pour cette édition, c'est la thématique du sport qui a été retenue.** Un sujet dont on a beaucoup entendu parler dernièrement dans les media. « Lorsque nous en avons fait le choix, nous ne savions pas qu'il ferait autant parler de lui. Les propos racistes, homophobes et sexistes se multiplient dans le sport ; il devient urgent de réagir » explique l'adjoint au Maire.

Temps fort samedi 30 novembre

La journée sera organisée en deux temps au complexe sportif de Bellegrave. Le matin, à partir de 9h, une table-ronde sera organisée autour du thème « Sports et Discriminations ». Divers intervenants (enseignants, chercheurs, sociologues, responsables sportifs et institutionnels, associations) dresseront un état des lieux des enjeux actuels. Des acteurs locaux témoigneront afin de livrer des expériences très concrètes, puis un temps d'échange aura lieu avec le public.

L'objectif de cette table-ronde est de mieux comprendre comment les situations de discrimination se créent, de mettre en avant les discriminations moins évidentes nées de l'autocensure, et d'amener les clubs sportifs à réfléchir à leur propres organisations : peut-être prennent-ils, de manière involontaire, des mesures discriminatoires (par exemple via le coût de la l'adhésion et de la licence) ou

que leurs systèmes de fonctionnement ne permettent pas une pratique égalitaire (en octroyant par exemple plus de créneaux à la pratique masculine qu'à la pratique féminine) ? Sont-ils ouverts aux personnes en situation de handicap ? Certains clubs proposent déjà un certain nombre de choses et sont labellisés par leurs fédérations ou bénéficient du label « Valides-Handicapés ». D'autres, en revanche, sont en retard.

La Ville aussi doit se poser des questions, comme celle de l'accès à ses espaces sportifs. La question de l'éducation se pose aussi au sein des associations et clubs sportifs qui accueillent un public jeune très nombreux. Les éducateurs y jouent un rôle important auprès d'enfants qui passent de nombreuses heures par semaine avec eux. Certains proposent de l'aide aux devoirs et font un accompagnement à la parentalité en responsabilisant les parents sur les tournois ou en facilitant leurs déplacements afin qu'ils puissent encourager leurs enfants. « L'idée est de se questionner et d'échanger pour voir comment aller plus loin, comment accompagner les partenaires afin de s'engager dans une démarche de lutte contre les discriminations » explique l'élue.

L'après-midi sera organisée comme un forum avec des stands d'information d'associations sportives désireuses de mettre en avant leurs bonnes pratiques et des animations : expositions, démonstrations et/ou initiations (handiboxe, cécifoot, basket fauteuil, etc.). Pour plus de cohérence, le réseau a souhaité que ce temps fort ait lieu pendant la quinzaine de l'égalité, de la diversité et de la citoyenneté organisée du 14 au 30 novembre par Bordeaux Métropole, au cours de laquelle de nombreux débats et événements seront organisés.

Il interviendra aussi comme point d'orgue d'une année 2019 ponctuée d'événements pessacais ayant mis en avant les sports et les discriminations. Lors de la journée nationale « Sport et handicap », diverses animations ont en effet été proposées par des étudiants en STAPS sur la place de la V^e République : basket en fauteuil, football à l'aveugle, etc. ; et lors d'une journée découverte du handisport pour l'opération « Tous en sable ». Le CCAS a lancé également son action « Sport pour tous » et l'association Pratikable a assuré des animations autour du handisport de glisse pendant les Vibrations Urbaines. ■

► Plus d'infos

Direction du Développement Social Urbain
05 57 93 66 70
Direction des Sports
05 57 93 66 80
www.pessac.fr



Les Conseils citoyens accueillent de nouveaux membres

Dispositif lancé par l'État en 2014 dans le cadre de la loi de réforme de la Politique de la Ville, les Conseils citoyens ont pour vocation la mobilisation des habitants et des acteurs locaux des quartiers dits prioritaires. À Pessac, ils viennent de renouveler une partie des membres du collège habitants.

Une quinzaine d'habitants du quartier de Saige et quatre de l'Alouette-Haut-Livrac ont répondu à l'appel à mobilisation lancé en mars dernier par la Ville afin de renouveler une partie des membres des trois Conseils citoyens pessacais. « *Nous n'en n'avons pas eu pour le quartier de la Châtaigneraie-Arago, mais il n'est pas trop tard : les habitants intéressés peuvent toujours se manifester !* » indique l'adjoint au Maire délégué au développement social et urbain. Un travail de transmission des connaissances et des compétences acquises va désormais s'ouvrir entre anciens et nouveaux membres. Chargée d'aider au bon fonctionnement des Conseils citoyens, la Ville va instituer des rencontres trimestrielles entre eux, afin de favoriser le partage d'expérience et d'harmoniser la participation de chacun. Relais privilégiés des habitants et ambassadeurs de leurs quartiers auprès des institutions, les membres des Conseils citoyens apportent leur expertise de terrain et jouent un rôle important dans la co-construction des projets de quartier.

C'est ainsi que le Conseil citoyen de Saige a participé au choix du cabinet d'étude qui a travaillé sur le projet de renouvellement urbain et au comité de pilotage qui a entériné les grands axes du scénario choisi. À l'Alouette-Haut-Livrac, il s'est investi dans le comité d'étude du projet d'aménagement de la plaine des sports, et à La Châtaigneraie-Arago, il a été associé à la création du plateau sportif Saint-Exupéry. « *Les membres des conseils citoyens retirent de nombreux bénéfices de leur investissement, parmi lesquels une meilleure connaissance de la chose publique et du fonctionnement des instances. Certains s'emparent des autres outils de démocratie participative mis à leur disposition, tels que le budget participatif ou le Cesel, et deviennent force de proposition* » ajoute l'élu. ■

Ils ont parlé à un conseil citoyen

Jean-Marc Chabert

65 ans, vient d'intégrer le Conseil citoyen de l'Alouette-Haut-Livrac

« J'ai toujours été engagé dans le milieu associatif. C'est en discutant avec des amis qui en font partie que j'ai décidé de m'investir. Je ne manque pas d'idées très concrètes pour améliorer la vie du quartier et le faire vivre. J'espère aussi que cela me permettra de me rapprocher des habitants ».

Béatrice David

61 ans, est membre du Conseil citoyen de La Châtaigneraie-Arago depuis sa création

« Au départ, je pensais qu'en tant que membre du Conseil citoyen, on allait me demander mon avis personnel sur des choses très précises. Or pas du tout. L'approche du quartier est beaucoup plus globale. Cela permet d'ouvrir des perspectives et de découvrir de nouvelles problématiques. J'ai appris beaucoup sur l'intergénérationnel et l'interculturel. J'ai aussi pris conscience de l'ampleur de la tâche menée par le centre social ».